

» A la suite de ces réquisitions, la Chambre a rendu un arrêt par lequel elle a chargé de l'instruction de l'affaire M. d'Oms, son président, auquel elle a donné en même temps le pouvoir de déléguer tout juge d'instruction et tout officier de police judiciaire.

» La Chambre s'est séparée après ce premier acte, ajournant sa prochaine séance au jour qui lui sera indiqué par une nouvelle convocation de son président.

» Peu d'instants après, M. le président d'Oms, accompagné des deux greffiers, est descendu à la Conciergerie pour y interroger le prince Pierre-Napoléon Bonaparte. — Pendant cet interrogatoire, qui a duré plus de deux heures, M. d'Oms a envoyé chercher au Greffe de la police correctionnelle, où ils avaient été déposés, le revolver dont le prince s'est servi, celui de M. de Fonvielle, la canne à dard restée sur le théâtre de l'événement, et un chapeau qui y a été également abandonné par M. de Fonvielle, dit-on. Les armes à feu étaient chargées. Elles sont de calibre moyen, et toutes deux à six coups. A quatre heures, M. le président d'Oms était rentré dans son cabinet pour s'occuper de la suite à donner à ces premières mesures d'instruction. A cinq heures, un huissier de la Cour de Cassation recevait les noms des témoins à assigner pour demain, jeudi, à 11 heures du matin.

#### Nous lisons dans le Réveil :

» Dans le quartier d'Auteuil, le prince jouit d'une réputation de violence, même dans le monde de ses fournisseurs. On raconte que l'un d'eux, marchand de vins, fut menacé de coups de canne par M. Pierre Bonaparte, parce qu'il avait mis quelque retard à lui livrer une pièce de vin.

» Quelques instants après la perpétration du crime et de la tentative d'assassinat sur M. Ulric de Fonvielle, le docteur Pinel vint lui annoncer que l'une des personnes sur lesquelles il avait tiré, se mourait sur le trottoir.

» — Lequel, a-t-il demandé, est-ce le plus petit ?

» — Non, répondit le docteur Pinel, c'est l'autre.

» Le prince Pierre eut peine à cacher une certaine émotion, et s'écria :

» — Quand l'empereur apprendra cela, il va me retirer ma pension.

» Après avoir tué un homme, c'était là la préoccupation du cousin germain de l'empereur.

#### La Cloche dit de son côté :

» Le prince qui traitait hier les républicains de charognes et la République de voyoucratie, écrivait le 25 novembre 1857, à Lamartine :

« Val de Luzobeeo (Corse).

» Mon cher et illustre ancien collègue,

» Qui m'eût dit que ces jours d'enthousiasme, où mêlé à tout un peuple, je me voyais avec mes armes, fier d'espoir, devant le gouvernement provisoire de la République, qui m'eût dit que ces jours aboutiraient à un temps où les amis de la liberté n'ont d'autre ressource que de se replier douloureusement sur eux-mêmes, ou d'aller chercher une autre patrie... »

» M. Pierre Bonaparte allait chercher une autre patrie à Auteuil aux frais du pouvoir qui le forçait à se replier douloureusement.

» Je continue la citation :

» Je ne dois pas vous cacher qu'en vous attendant parler de cette Syrie que vous avez si bien décrite, je me suis demandé si je ne devais pas suivre votre exemple, — surtout si je devais espérer que vous me permettiez parfois d'adopter mes regrets de républicain et ma confusion de BONAPARTE aux rayons de votre génie indulgent.

» Agrérez, etc.

» PIERRE-NAPOLÉON BONAPARTE »

» Le National rapporte cette touchante anecdote sur Victor Noir :

» Il avait treize ans. C'était un soir d'hiver. Depuis trente-six heures il n'avait pas mangé, et il ne possédait même pas de quoi acheter un morceau de pain. En passant devant un épicer, il remarqua un tonneau de harengs saurs exposé à la porte. Affamé, il contempla ces harengs. Un de ces misérables poissons, pour lui, c'était la vie, et pourtant il ne voulait pas en dérober un ! Il s'éloigna vivement, puis repassa pour au moins se repaître de yeux... Pendant deux heures il répéta ce manège; puis, à la fin, la tentation fut trop forte : il prit un hareng et s'en-fuit....

» Le hareng dévoré en un clin d'œil, les tortures d'entrailles cessèrent, la conscience revint, et avec elle le remords. Le malheureux enfant se repentit amèrement de ce qu'il avait fait; il se détestait lui-même; le jour, il lui semblait que chaque personne qui le regardait lui disait : « Tu es un voleur ! » La nuit, d'horribles cauchemars lui montraient des légions de harengs s'appropriant à le dévorer... C'était un horrible supplice.

» Enfin, longtemps après, il parvint à réunir cinquante centimes, Dieu sait au prix de quelles privations ! Il les enveloppa dans du papier, les alla poser sur le comptoir de l'épicer, puis se sauva sans rien dire : restitution était faite, il fut soulagé. Mais le souvenir des angoisses qu'il avait causées son larcin le poursuivait toujours, et il n'en parlait jamais sans une profonde émotion.

#### LES OBSÈQUES DE VICTOR NOIR

DERNIERS DÉTAILS

Prévenus depuis deux jours par les menaces des journaux révolutionnaires, le gouvernement avait pris tous les moyens nécessaires pour assurer l'ordre. Les recommandations les plus précises avaient été adressées aux commissaires de police pour qu'ils usassent de la plus grande modération, de la plus grande patience et ne recourussent à la force que dans le cas d'absolue nécessité et devant les attaques violentes et manifestes des perturbateurs. Vers quatre heures 1/2, la foule qui descendait les Champs Elysées présentant un caractère très tumultueux, le ministre de l'intérieur se rendit immédiatement sur les lieux, afin d'empêcher qu'on ne fit même des sommations si l'attitude de la foule ne les rendait pas absolument nécessaires. Par surcroît de prudence, le ministre donna l'ordre de faire rentrer au poste du palais de l'Industrie une escouade de cinquante sergents de ville placés sous les ordres d'un commissaire de police. Lorsque cette bande de 1500 à 2000 individus escortant la voiture de M. Rochefort aux cris de Vive la République ! A la Chambre ! fut arrivée à mille mètres environ du Palais de l'Industrie et qu'il ne fut plus possible de garder aucun doute sur le caractère résolu de cette manifestation, le ministre donna l'ordre aux agents de sortir du poste et au commissaire de police de faire les sommations. Alors, après avoir dit : « Messieurs, officiers de service et d'un escadron de chasseurs à cheval sous les ordres du général de Montaigu, le commissaire de police se dirigea vers un attroupement qui s'avancait toujours en continuant ses vociférations. Il fit faire deux roulements de tambour et adressa quelques mots à la foule.

» A ce moment, un individu s'avança vers le commissaire de police et lui demanda à quelle sommation il en était ? Le commissaire de police ayant répondu qu'il allait faire la troisième, cet individu se retira immédiatement en invitant les personnes qui le suivaient à imiter son exemple. Le rassemblement qui, tout en étant bruyant et tumultueux, reste sans caractère menaçant, se dissipa, en effet, à travers les Champs-Elysées se dirigeant vers la Madeleine. Le commissaire de police se rendit alors avec le général Montaigu et deux escadrons vers le pont de la Concorde pour empêcher la foule de se porter aux abords du Corps Législatif. Ce mouvement des deux escadrons effectué au pas et si lentement que les agents à pied purent le suivre tout le temps, est sans doute ce qui fit croire à une charge de cavalerie, et on n'eut pas même besoin de recourir à la troisième sommation comme on l'a vu.

» A 6 heures 1/2 le calme le plus complet régnait dans les Champs-Elysées.

» Dans la soirée, des rassemblements tumultueux, eurent encore lieu sur les boulevards et à Belleville, sur tous les points, les bons citoyens prêtèrent main forte aux agents de l'autorité qui opposaient aux menaces, aux coups, aux blessures, un calme inaltérable. Sur le boulevard Montmartre, des personnes arrêtaient plusieurs perturbateurs ayant des armes à la main et les conduisirent au poste. A Belleville où un groupe semblait vouloir forcer les portes d'un local où devait se tenir une réunion publique interdite, ce fut la foule elle-même qui s'opposa à cette manifestation.

» Voici le discours prononcé par M. Rochefort.

« Citoyens,

» En présence d'un événement aussi grave, une situation aussi difficile, je comprends qu'il est impossible de conserver la modération que commandent les intérêts de notre belle cause. Des obstacles insurmontables nous attendent à Paris. Le gouvernement, et je le sais de source certaine, le gouvernement a pris des dispositions stratégiques formidables. Il est à peu près impossible de porter le corps de Victor Noir dans Paris. L'ennemi toujours prêt à nous écraser nous attend de pied ferme. Nous sommes en nombre, je suis heureux de le constater, pour le repousser, mais il est armé et bien armé, et vous, citoyens, vous ne l'êtes pas !

» Ah ! vous ne savez pas ce serait courir à une mort certaine, car le gouvernement n'attend que ce moment pour en finir à jamais avec la République, déjà forte et bien défendue.

» Je ne le sais que trop, et j'ai tant de confiance en lui que je suis venu armé. Je n'ai plus le loisir de sortir autrement, après l'assassinat de notre frère par Pierre Bonaparte.

» Quant à notre vengeance, nous l'aurons ! L'occasion était aujourd'hui sans pareille, direz-vous, et elle ne se représentera plus. Erreur ! Tous les jours nous en trouverons de plus favorables encore que celle que vous croyez perdue aujourd'hui.

» Et à la force qui s'opposerait au passage de la liberté, nous opposerons d'abord la force du droit et de la justice, et, s'il le faut ensuite, la force armée.

» Quant au gouvernement, nous n'attendons plus de lui satisfaction, nous ne voulons rien de lui, nous ne voulons plus de lui. Jamais un gouvernement sur la pente ne s'est relevé quand il a commencé à glisser. Sa chute est proche, sa chute est fatale ! C'est pourquoi je vous demande patience et calme.

» Conduisons notre frère au cimetière de Neuilly et descendons sans trouble dans Paris, la seule manifestation qu'il nous soit possible aujourd'hui ; la manifestation de la rue ne saurait que compromettre la cause de la démocratie radicale.

» Des cris de : « Vive Rochefort ! accueilli ces paroles.

» Voici le discours de M. Delescluze :

« Citoyens !

» C'est une manifestation qui nous réunit est des plus graves et des plus solennelles ; un de nos amis a été assassiné par un des membres de la famille Bonaparte. Il nous faut une vengeance. Nous l'aurons. Mais le gut-à-pens est dressé. L'ennemi veille aux grilles. Il ne faut pas lui donner prise. (Oui ! oui !)

» Citoyens, notre désir était de porter le corps au Père-Lachaise, mais nous ne le porterons pas.

» Pour la première fois depuis 48 ans le vent souffle dans nos voiles, ne promettons pas notre cause, la cause de tous les peuples, la cause de la justice. Il faut se conformer aux vœux de la famille de Victor Noir.

» Il faut laisser le convoi se diriger vers le cimetière de Neuilly. (Non ! non !)

» Citoyens, vous n'aurez jamais donné une plus grande preuve de modération et de patriotisme. Citoyens, à Neuilly ! à Neuilly !

» (Oui ! oui !)

» M. de Fonvielle s'est exprimé ainsi :

« Citoyens !

» En présence de cette tombe, en présence de vous tous, je jure que Victor Noir a été lâchement assassiné par un Bonaparte !

» Sans raisons, sans motifs, sans provo-

cation de sa part, il a été tué froidement devant mes yeux.

» Mais attendons l'expiation !

» Si nous n'obtenons rien de la justice impériale, nous aurons alors recours à la justice du peuple.

» Victor Noir, mon ami, mon frère, toi qui as arrosé de ton sang la demeure d'un prince pour la Sainte cause de la Liberté, de la République,

» Je te vengerai !

» Je te vengerai !

» Hier la *Marseillaise* a été saisie pour la troisième fois.

» En tête de ses colonnes figure un article de M. Rochefort, qui se termine ainsi :

« En face d'un attentat presque incroyable, deux cent mille hommes ont crié : Justice ! Demain, ils pourraient crier : Vengeance !

» C'est la première journée, et toutes les révolutions en ont eu trois. »

» Le second article est de M. Arthur Arnould. En voici les deux derniers paragraphes :

« Le peuple a ses trois roulements de tambour avant l'action. »

» Vous venez d'entendre le premier. »

#### BANQUE DE FRANCE.

SITUATION DE LA BANQUE ET DE SES SUCCURSALES

Le 13 Janvier 1870, au matin.

ACTIF.

Argent monnayé et lingots à Paris et dans les succursales	1.203.181.587 42
Effets échus hier, à recevoir ce jour	342.747 49
Portefeuille de Paris, dont 87 394 468 m. de provision de 3 succursales	332.488.029 28
Portefeuille des succursales, effets sur place	323.415.994
Avances sur lingots et monnaies	17.071.390
Avances sur lingots et monnaies dans les succursales	9.410.200
Avances sur effets publics français	20.729.200
Avances sur effets publics français dans les succursales	9.232.650
Avances sur actions et obligations de chemins de fer	40.210.400
Avances sur actions et obligations de chemins de fer dans les succursales	33.769.800
Avances sur obligations du Crédit foncier	1.163.500
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales	1.178.500
Avances à l'Etat (convention du 10 juin 1857)	60.000.000
Rentes de la réserve	12.980.750 11
Rentes, fonds disponibles	80.585.187 21
Rentes immobilisées (loi du 9 juin 1857)	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque et immeubles des succursales	9.069.184
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales	44.373 60
Divers	5.075.048 32
	2.252.690.761 20

PASSIF.

Capital de la Banque de France	182.500.000
Décidées en addition au capital (art. 9, loi du 9 juin 1857)	7.041.776 02
Réserves mobilières	22.105.758 44
Réserves immobilières de la Banque	4.000.000
Billets au porteur en circulation (Banque et succursales)	1.454.798.500
Billets à ordre et récépissés payables à Paris et dans les succursales	13.816.569 42
Compte courant du Trésor, créditeur	171.606.586 96
Comptes courants à Paris	360.823.800 11
Comptes courants dans les succursales	49.416.866
Dividendes à payer	5.388.796
Escompte et intérêts divers à Paris et dans les succursales	1.301.838 73
Récompte du dernier trimestre à Paris et dans les succursales	1.365.528 15
Divers	17.522.555 66
	2.252.690.761 20

Certifié conforme aux écritures :

Le gouverneur de la Banque de France,

ROULAND.

#### Chronique locale & départementale

Le Conseil municipal de Roubaix se réunira mercredi prochain en séance extraordinaire. Voici l'ordre du jour :

1. Demande d'un subsidie supplémentaire pour les hospices ;
2. Nomination de 2 conseillers municipaux pour la révision de la liste électorale ;
3. Divers crédits supplémentaires pour 1869 ;
4. Avis sur deux demandes de prises d'eau au canal ;
5. Budget de l'entretien de l'Espierre et du Trichon ;
6. Diverses modifications d'alignement ;
7. Aqueduc et pavage rue de Beaurwart ;

#### FEMILETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 15 JANVIER 1870.

— 68 —

#### TRISTAN DE BEAUREGARD

PAR LE

MARQUIS DE FOUDRAS.

(Suite).

XXXIII

ENCORE LE POÈTE.

— J'espère que j'aurai l'honneur de vous revoir. Beaugard, voulez vous prendre jour avec votre ami pour venir déjeuner chez moi en compagnie de quelque hons garçons ?

Tristan consulta Simon du regard, et Simon répondit gracieusement qu'il était parfaitement libre, et que le jour choisi par ces messieurs lui convenait d'avance.

— Je tâcherai — reprit Sauvigny — d'avoir Alexandre Dumas et Balsac.

Ces quelques mots firent un bien extrême à Simon, que le commencement de cette conversation avait vivement inquiété. En en-

l'heure.

— Eux vous juger, ils ne vous liront même pas !

— N'importe ? ils empêcheront qu'on ne lise. Si j'avais la faiblesse de mettre mes œuvres au grand jour, ils feraient cinquante visites dans la matinée pour répéter partout qu'elles ne méritent pas qu'on s'en occupe.

— Mais on ne les croirait pas, et d'ailleurs ils paraissent avoir de l'amitié pour vous.

— C'est justement parce qu'ils se regardent comme mes amis qu'ils ne voudront pas me rendre une justice qui me rendrait supérieur à eux.

— Alors pourquoi vous êtes-vous lié avec des gens pareils ?

— Vous parlez sagement, Simon ; mais ils m'ont fait des avances ; je leur ai cru de la bonhomie, de la franchise ; puis vous avouerez-je tout ? Je m'enfonçais de mon isolement au milieu de cette ville immense où j'étais venu avec un fol espoir de trouver des sympathies sans les chercher. Eh bien ! jusqu'à présent, je n'ai rencontré qu'un homme de talent qui me décourage, et des sots qui se moquent de moi.

— Il faut rompre avec eux.

— Je m'en ferais des ennemis.

— Mais si leur amitié est nuisible, vous y gagnerez.

— Ils diront que je suis ingrat.

— Vos succès les réduiront au silence, et, encore une fois, Tristan, il dépend de vous

vres. — J'écris, puisque c'est ainsi que vous exprimez l'action de penser.

— Et quand connaîtrons-nous vos œuvres, mon cher ? demanda Bourrachon.

— Probablement jamais.

— A la bonne heure ! — poursuivit Bourrachon en se levant pour allumer un cigare à la flamme d'une bougie. — Vous êtes trop élégant pour vous faire auteur ; il faut laisser cela aux pauvres diables qui n'ont pas assez d'esprit pour se tirer d'affaire autrement.

— Tu es trop sévère pour les hommes de lettres — interrompit Sauvigny — moi je les goûte beaucoup, car ils sont fort aimables dans les déjeuners de garçons. Voilà par exemple Eugène Sue : il a le plus joli appartement de Paris ; et même si M. Ragonneau veut le visiter, je pourrai lui en faciliter les moyens. Sa salle à manger est une merveille ; il a aussi de fort beaux chevaux.

Et en prononçant ces mots, Sauvigny se leva et se dirigea vers la porte, suivi de Bourrachon qui était déjà debout depuis quelques instants ; tous deux serrèrent la main à Tristan, saluèrent Simon, et bientôt le bruit de leurs pas dans l'escalier, en annonçant à Beaugard qu'ils s'éloignaient, lui permit de s'affranchir de la contrainte qu'il s'imposait depuis leur arrivée.

— Voilà pourtant ceux qui me jugeraient ? — s'écria-t-il avec un mélancolique dédain.

— Vous voyez, Simon, que j'avais bien raison de vous parler comme je l'ai fait tout à

tendant Sauvigny nommer deux hommes qui occupaient un rang éminent dans la littérature moderne, il s'expliqua, ce qu'il n'avait pu faire encore, comment Tristan se trouvait en relation avec lui. Le membre du Jockey-Club pouvait être un confrère en poésie, dont les goûts de luxe venaient plutôt peut-être de cette imprévoyance si commune aux hommes d'intelligence, que de cette vanité stupide de la sottise qui veut faire parler d'elle, n'importe à quel prix. Simon s'étonna donc moins de la liaison de son ami avec Sauvigny et Bourrachon, qu'il prenait aussi pour une célébrité littéraire, et son illusion fut si complète qu'il ne craignit pas de le montrer en disant à Christian :

— Je serai heureux, monsieur, de rencontrer chez vous les deux personnages que vous venez de nommer ; d'abord, je fais beaucoup de cas de leur talent, et ensuite je serai fort curieux de connaître leur opinion sur les ouvrages de M. de Beaugard.

Bourrachon ouvrit les yeux d'un air prodigieusement étonné ; il allait même exprimer par des paroles la stupefaction qui se peignait sur son visage, lorsque Sauvigny le prévint.

— Ah ! ça c'est donc vrai, mon cher Beaugard, c'est donc vrai, que vous écrivez ? je croyais que c'était une calomnie.

— Ce n'est qu'une médisance, — messieurs — répondit Tristan d'une voix calme, tandis qu'un amer sourire errait sur ses lèvres.

8. Travaux complémentaires rue de l'Alma, (2<sup>e</sup> partie) ;

9. Aqueduc rue de l'Alma, (4<sup>e</sup> partie) ;

10. Chemin vicinal de Roubaix à Leers ;

11. Avis sur un achat de terrain par l'administration des hospices.

Par décret impérial du 12 janvier sont nommés :

Juge au tribunal de première instance de Cambrai (Nord), M. Clément, juge d'instruction au siège d'Avesnes, en remplacement de M. Quecq, admis à faire valoir ses droits à la retraite (décret du 1<sup>er</sup> mars 1852, art. 1<sup>er</sup>, et loi du 9 juin 1853, art. 5, § 1<sup>er</sup>), et nommé juge honoraire.

Juge au tribunal de première instance d'Avesnes (Nord), M. Chevaux, juge suppléant au même siège, en remplacement de M. Clément, qui est nommé juge à Cambrai.

Lundi prochain aura lieu la bénédiction de l'orgue du Collège Notre-Dame-des-Victoires. M. l'abbé Dehaines, professeur à l'institution Saint-Jean, et archiviste de la ville de Douai, donnera le sermon.

L'orgue sera tenu par MM. Koszul et Heinzmann. Quelques morceaux de chant seront exécutés sous la direction de M. Cateau et avec accompagnement par M. Duprez.

Aujourd'hui encore, le *Journal officiel* n'est pas arrivé à Roubaix.

Le *Novelliste de Rouen* se plaint, comme nous du retard apporté dans les transmissions télégraphiques :

« Deux dépêches, nous avaient été expédiées mercredi soir de Paris, l'une à 6 heures 50 minutes du soir et l'autre à 9 heures 15. Elles nous ont été remises, dit-il, que jeudi matin. Elles ont été retenues à Paris.

« Ces dépêches n'avaient pourtant rien de subversif ; elles annonçaient que l'ordre n'avait pas été troublé. Pourquoi mettre ainsi les journaux dans l'impossibilité de rassembler le public dans les circonstances graves que nous traversons ? »

Une triste scène se passait hier soir rue du Chemin de Fer. Vers sept heures, une femme d'une quarantaine d'années en état complet d'ivresse, se roula sur le trottoir, attirant par ses cris et ses gestes obscènes l'attention des passants. Enfin, un gendarme venant à passer, héla une voiture, et, aidé de quelques personnes, y jeta la malheureuse et la fit conduire au dépôt de sûreté.

Voici le prix de la viande de boucherie sur les marchés tenus à Lille, les 12 et 13 janvier 1870 :

Le bœuf sur pied, 1 fr. 85 le kil. ; la vache, 1 fr. 85 ; le veau, 2 fr. 40 ; le mouton, 1 fr. 10 le kil. en déduisant les issues et les bonifications 1 fr 58 c. le kil. ; la vache, à 1 fr. 58 c. ; le veau, à 2 fr. 29 c. ; le mouton, à 1 fr. 97 c.

Au marché Saint-Nicolas, le bœuf s'est vendu de 70 à 85 c. le 1/2 kil. ; le veau, de 80 à fr. 95 c. ; le mouton, » 70 à » fr. 85 ; le porc, 1 fr.

Au marché de la place de la Nouvelle-Aventure, le bœuf s'est vendu de 50 à 85 c. le 1/2 kil. le veau, de 75 c. à » fr. 90 ; le mouton, de 70 c. à » fr. 85 ; le porc, de 1 fr. à » c.

Au marché de la place de Trévisse, le bœuf s'est vendu de 60 à 80 c. le 1/2 kil. ; le veau, de 75 c. à 90 c. ; le mouton, de 70 c. à 80 c. ; le porc, de 1 fr. à » fr. » c.

Pour la chronique locale ALFRED REBOUX

Le 10 août 1869, l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, a ouvert une Exposition qui a été remarquable sous tous rapports. Cette société a distribué, le mois dernier, les récompenses décernées par le Jury, aux exposants de Paris et des départements qui avaient pris part aux divers concours et à l'exposition libre,

d'en avoir de grands.

— Simon, vous ne connaissez pas comme moi cette ville égoïste et frivole, ce monde à la fois étourdi comme l'enfance et blasé comme la vieillesse, cette jeunesse qui se croit des passions ardentes et profondes, et qui a à peine des goûts insignifiants et éphémères ; vous ne connaissez pas non plus ces femmes qui n'admettent que les réputations qu'elles ont faites, et qui ne tolèrent pas qu'on s'élève si l'on n'est pas parti de leurs pieds. Il faudrait pour les réduire au silence, suivant votre expression, devenir tout d'un coup si grand qu'il ne fût plus en leur pouvoir de vous amoindrir, de vous écraser... mais qui le peut ?

— Vous, mon ami — répondit Simon avec énergie — vous, si vous voulez vous faire un caractère à la hauteur de vos admirables facultés. Rompez avec ce monde que vous peignez sous des couleurs si sombres ; ne réclamez pas sa protection puisqu'elle est un esclavage ; et quand il vous aura oublia, réveillez-le brusquement par le bruit de votre renommée ; montrez-lui le génie et cachez-lui l'homme, ça été de tous temps le secret des royautés puissantes et durables.

La suite au prochain numéro.